

Avis de santé publique

Rappel : Avis d'ébullition de l'eau – Whale Cove

15 octobre 2018

Whale Cove (Nunavut)

Le ministère de la Santé rappelle à la population de Whale Cove qu'elle doit jusqu'à nouvel ordre faire bouillir l'eau avant de la consommer.

Cette mesure préventive s'explique par le taux de coliformes totaux dans le réseau d'approvisionnement en eau.

Pendant qu'un avis d'ébullition de l'eau est en vigueur, toute l'eau destinée à la consommation doit bouillir à gros bouillons pendant **au moins** une minute.

Il est essentiel de faire bouillir l'eau destinée aux utilisations suivantes :

- eau à boire;
- préparation pour nourrissons;
- préparation de jus et de glaçons;
- lavage de fruits et de légumes;
- préparation des aliments; ou
- brossage de dents.

On peut faire bouillir l'eau sur la cuisinière en utilisant une casserole ou une bouilloire, ou dans une bouilloire électrique qui n'a pas de dispositif d'arrêt automatique. L'avis d'ébullition ne concerne que l'eau destinée aux usages ci-dessus.

Les adultes, les adolescents et les enfants peuvent utiliser l'eau du robinet pour prendre une douche ou un bain ou se laver, mais doivent éviter de l'avaler. Les nourrissons, les bambins et les personnes malades doivent être lavés à l'éponge pour réduire les risques qu'ils avalent de l'eau.



Communications